



Jumelage Bottens-Guéreins 20 ans

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
La Municipalité communique	3-6
Le billet du vice-syndic	3
Tri des déchets	3-4
Bottens vu du ciel	5
Dans nos familles	6
Paroisses catholiques	7
Alors, président?	7
Le jumelage a 20 ans	8-9
Késako	10
Informations sociétés	11
Chroniques du bon vieux temps	12
Qui sont nos annonceurs?	13
Artiste peintre	14
Le labyrinthe	14
Festi' Parc	15
Garage des Champs	16
Lydia Tzaut	16
Nous y étions... et vous?	17
Adresses utiles	18
Sociétés de Bottens	19
Liste des manifestations	19
Petites annonces	20



1993-Le syndic Henri Panchaud et le maire Pierre Félisaz (†) (page 8 et 9)

Edito

Selon le calendrier Maya, la fin du monde devait avoir lieu le 22 décembre 2012. Nous sommes toujours là et c'est tant mieux car l'année 2013 s'annonce animée pour nous, habitants de Bottens ! Ce ne sera pas tous les jours la fête mais au moins les occasions de se distraire ne manqueront pas ! Voyez un peu : La Chandeleur en mars, Festiparc en mai, fête du Jumelage en juin, fête de la Patate en septembre, La Clé de Sol a 30 ans en novembre : Il n'en fallait pas moins pour nous aider dans nos nouvelles habitudes de tri des déchets. Nous n'y échapperons pas puisqu'au printemps, nous serons soumis à la taxe au poids, à ne pas confondre avec la taxe au sac !

Plongez-vous dans votre nouveau numéro de Contact et vous y trouverez tous les détails concernant la vie de notre village. Vous y découvrirez une nouvelle rubrique « Alors Président », qui tentera de renforcer les liens avec les sociétés locales. La première tentative a été très bien perçue. Vous en lirez les résultats en page 7. Souhaitons plein succès à notre reporter pour les prochaines rencontres.

Agnès Fivat

Déchets: incitation au tri!

L'objectif des taxes est d'inciter le citoyen à trier. Qu'est-ce qui va changer pour nous? (...) p.3-4

PROCHAINES PARUTIONS DE CONTACT

mi-juin 2013, remise des textes dernier délai le 20 mai 2013 à 17h
mi-octobre 2013, remise des textes dernier délai le 20 septembre 2013 à 17h
mi-février 2014, remise des textes dernier délai le 20 janvier 2014 à 17h

CREATION - ENTRETIEN - ENGAZONNEMENT - PLANTATION - FOURNITURE DE PLANTES - TAILLE - ELAGAGE

BRANDT JARDINS & ANKEN

Jardinier / Paysagiste

Sylvain Brandt

Ch. de Jorattez 10

1052 Le Mont-sur-Lausanne

www.brandtjardins.ch

Mobile +41 (0)79 825 34 29

Tél. +41 (0)21 653 13 87



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes • 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement.*



DENIS MATHYS ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22
www.mathys-paysages.ch

Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch

Ernest TZAUT & Fils

Transports - Terrassements

Rue de l'Ancien Four

1041 Bottens - VD Suisse

Tél. 021 881 18 57 - Natel 079 411 33 23



Entreprise
en bâtiment,
travaux public

P.Y. PITTET & FILS
CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD



Tél. 021 886 37 40

Fax 021 886 37 41



Le billet du vice-syndic

P. Riva



Si je prends la plume aujourd'hui pour le billet à la place du syndic, c'est parce que Philippe Ruchat est hospitalisé. Nos vœux de prompt rétablissement

l'accompagnent.

Village dont le développement nous tient à cœur. Signes d'une évolution des mentalités et d'une prise de conscience de l'importance du paysage et de sa préservation, les sujets de votation se succèdent sur le thème du territoire. L'émotion liée à l'introduction de la Lex Weber (sur la construction de résidences secondaires) n'est pas retombée que déjà nous arrive un nouveau sujet : la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Par révision, il faut comprendre durcissement. Si la première n'a pas d'incidence sur notre village, il pourrait en aller tout autrement de la seconde.

Depuis quelques semaines, les journaux nous proposent force éditoriaux et articles sur cet objet. Sans surprise, les arguments contradictoires fusent, les chiffres - forcément gonflés des uns - se disputent aux promesses de conséquences funestes tout aussi exagérées des autres. Comme souvent, la vérité est à rechercher entre les extrêmes. Que faut-il alors retenir ?

- Que le territoire est un bien précieux, irremplaçable et non extensible ; sa préservation par une gestion responsable est primordiale.
- Que le mitage du territoire implique des flux de pendulaires de plus en plus difficiles à gérer, nécessitant de lourds investissements et provoquant des coûts sociaux difficilement évaluables.
- Que la pénurie de logements est réelle et pèse sur le prix de l'immobilier.

Mais les autorités cantonales et communales sont conscientes de cette balance d'intérêts. La dernière révision du plan directeur cantonal limite déjà fortement les possibilités d'extension hors des grands centres urbains.

Une fois de plus, nous devons nous prononcer sur un sujet technique dont les enjeux et les conséquences sont difficiles à cerner. La tentation de s'abstenir est grande. Alors, informez-vous, prenez le temps de la réflexion, forgez-vous votre propre avis et, le 3 mars prochain, allez voter !

La Municipalité vous souhaite une belle année 2013, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos entreprises.

Xavier Panchaud, vice-syndic

Déchets: incitation au tri!

Le droit fédéral en la matière est clair. L'élimination des déchets urbains doit être financée selon le principe du pollueur-payeur : celui qui produit les déchets finance leur élimination.

POURQUOI INTRODUIRE UNE NOUVELLE TAXE ?

L'objectif des taxes est d'inciter le citoyen à trier. Pour ceux qui séparent déjà correctement leurs déchets, l'effort sera moindre. Par contre, les autres seront incités à mieux trier.

Le poids des ordures ménagères produites annuellement par habitant est approximativement en moyenne de 220 kg. Les expériences réalisées dans les communes ayant introduit un tel système de taxation, révèlent qu'on peut s'attendre à une réduction du tonnage des ordures ménagères de l'ordre de 35%.

Taxe au poids: Fr. 0.40 / kg
Taxe forfaitaire, par habitant
(dès 18 ans) Fr. 40.- / an

L'automne dernier, le Conseil communal adoptait le règlement sur la gestion des déchets et acceptait le principe de la taxe au poids qui se couple avec une taxe forfaitaire.

Les familles pourront obtenir gratuitement l'équivalent de

150 kg par année et par enfant de moins de 3 ans pour les couches. Cette prestation est également applicable à d'autres cas particuliers, sur demande.



QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

Le ramassage des ordures ménagères au porte à porte est abandonné au profit d'un seul point de collecte. Un compacteur à ordures ménagères sera prochainement installé derrière l'épicerie Clément à la route de Lausanne.

Ce compacteur fonctionne au moyen d'une carte magnétique à prépaiement permettant d'ouvrir le portillon d'accès de la benne à ordures ménagères. Il ne nécessite aucun code d'accès ou mot de passe. Les cartes ne comportent pas de données personnelles lisibles et l'administration communale tiendra à jour un registre des données. Une carte par logement sera remise gratuitement aux utilisateurs.

Des cartes supplémentaires pourront être demandées contre dépôt. Le détenteur d'une carte pourra librement déposer dans le compacteur à ordures ménagères des sacs à ordures ordinaires (gris ou noirs). Le sac sera pesé et le montant en francs sera directement débité (Fr. -.40 / kg).



À QUAND LE CHANGEMENT ?

La mise en service est prévue à la fin du mois de mars prochain. Quelques semaines avant, la population sera invitée à retirer les cartes magnétiques en passant au greffe municipal ou à la déchetterie. La carte sera chargée d'un montant de Fr. 50.- qui fera l'objet d'une facture que vous recevrez en même temps que la taxe forfaitaire. De plus amples informations vous seront communiquées le moment venu, par le biais d'un courrier adressé à chaque ménage.

ET LA DÉCHETTERIE ?

Les horaires de la déchetterie seront peut-être étendus en tenant compte des besoins de la population qui a été invitée à répondre à un sondage via le site www.bottens.ch sur les heures idéales d'ouverture. Il en ressort qu'une très large majorité des ménages souhaite une ouverture en fin de journée. Dans un premier temps, les heures d'ouverture actuelles sont maintenues et, en fonction de l'augmentation de la fréquentation du lieu, un nouvel horaire sera aménagé.

Horaire déchetterie
Mercredi : 18h à 19h30
Samedi : 10h à 12h

5 CHIFFRES À TROUVER, 5 BONNES RÉPONSES, ... 5 KILOS GRATUITS

1. Combien de kilos d'ordures ménagères un Bottanais produit-il approximativement par année ?
2. L'introduction d'une taxe génère une diminution d'environ % d'ordures ménagères.
3. Tous les objets qui peuvent entrer dans un sac de litres sont acceptés dans le compacteur. Les objets encombrants ont une dimension supérieure à cm.
4. Quel est le poids moyen d'un sac de 35 litres remplis d'ordures ménagères ?

Vos réponses sont à adresser à bottens@citycable.ch

La Municipalité tient d'ores et déjà à remercier l'ensemble de la population pour l'effort qu'elle consent dans le but de limiter les charges financières liées au traitement des déchets.

ET DANS MON SAC À ORDURES MÉNAGÈRES, J'Y METS QUOI ?

Le sac ne doit contenir que des matières incinérables non recyclables

- berlingots de lait, de jus d'orange, etc. en carton plastifié
- bouteilles vides de vinaigre ou d'huile
- emballages et petits objets en plastique non recyclables tels qu'emballages de viande, de légumes, etc.
- papiers et cartons souillés, tels que mouchoirs, papier de ménage, etc.
- couches-culottes, serviettes, tampons hygiéniques, etc.
- litières pour chats
- produits d'hygiène tels que nettoie-oreilles, lingettes, etc.
- textiles hors d'usage ou souillés
- sacs d'aspirateurs
- emballages de lessive
- déchets composites tels que les emballages, les objets composés de matières diverses indissociables, les déchets de chips et bonbons, etc.
- petits bris de vaisselle, de vitres, de miroirs, ampoules à filament, etc.

Conseil Communal

PROCHAINES DATES

18 mars - 17 juin

23 septembre - 16 décembre 2013

Boulangerie-Alimentation

Ouvert 7/7 - 021 881 66 01

www.boulangerieclement.ch

1041 Bottens, Rte de Lausanne 10

lundi-vendredi: 6h-12h30 / 15h-19h

samedi: 7h-12h30 / Dimanche: 7h-12h / 17h30-19h

*P.***Clément**

OSCAR TZAUT



ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS

Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 63715 64

PANCHAUD BATI S.A.R.L.

Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79

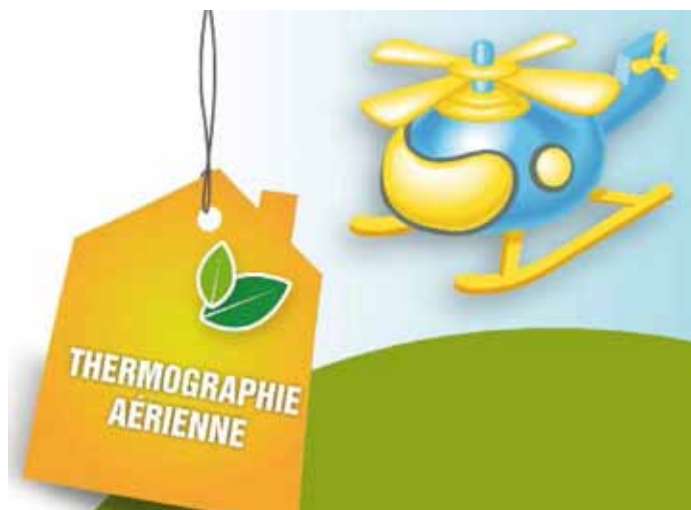
Natel 079 355 40 33

Centre de Bien Être
Massages et Esthétique

Coralie Panchaud
Grand-Rue 25
1041 Bottens

079 245 65 83

Bottens vu du ciel



Décidément, les conditions météo se jouent de notre patience. Vous l'aurez compris, au moment de l'écriture de cet article, le survol du village pour effectuer la prise de vue thermique n'a pas encore eu lieu.

Courant décembre, vous avez trouvé dans votre boîte-à-lettres un tous-ménages de la commune qui, sous le titre "Bottens vu du ciel", vous informait succinctement de notre projet d'analyse par thermographie de toutes les maisons de Bottens. Mais pourquoi entreprendre une telle démarche ?

Il y a une année environ, votre commune s'est engagée dans l'élaboration de son concept énergétique. Le concept énergétique est une démarche qui va permettre à la commune d'établir un carnet de route pour la gestion de l'énergie sur son territoire. Il se réalise en deux étapes :

1. L'élaboration du profil énergétique, qui permet d'établir la situation existante de la commune dans trois domaines :
 - le territoire : consommation de la chaleur pour le chauffage des bâtiments privés et publics, consommation d'eau et d'électricité sur le territoire de la commune, indice de mobilité.
 - les bâtiments et infrastructures communaux : consommation d'énergie des bâtiments, infrastructures et

véhicules communaux, de l'éclairage public, STEP. Les énergies renouvelables : potentiel de production des énergies renouvelables (bois, biomasse, solaire, éolien, géothermie, etc) sur le territoire communal.

2. L'élaboration du concept énergétique, qui décrit le futur énergétique de la commune avec une vision à long terme. Il fixe des objectifs d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables, qui serviront de fil conducteur pour les décisions communales. Les actions sont réparties en 6 catégories, identiques à celles proposées par le label plus connu de « Cité de l'énergie » qui vise les grandes agglomérations :

- aménagement du territoire, planification énergétique ;
- bâtiments et infrastructures communaux ;
- approvisionnement énergétique ;
- mobilité et transports ;
- organisation interne ;
- communication.

L'action de thermographie aérienne, s'inscrit parfaitement dans notre concept énergétique. L'objectif visé par cette mesure est d'informer et sensibiliser les habitants de Bottens sur l'état de l'isolation de leur bâtiment. Le coût de cette opération sera intégralement couvert grâce au soutien versé par le canton aux communes qui finalisent leur concept énergétique.

Sitôt le survol effectué et les données traitées, la Municipalité invitera toutes les personnes intéressées à venir retirer gratuitement, et sans engagement, le cliché correspondant à leur maison, ceci à l'occasion d'une manifestation. Des explications vous seront alors fournies, avec l'aide du comité Agenda21, sur la manière de les interpréter.

Si vous entendez tourner un hélicoptère alors qu'il fait nuit, c'est certainement que l'opération commence. Inutile de changer vos habitudes pour cette occasion.

Xavier Panchaud, vice-syndic



Auberge de l'Ecusson Vaudois

1041 Bottens

Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour
Aline et Alexandre Hutter au fourneau

Tél: 021 881 13 46

Construire Transformer Réover

Un seul partenaire pour tous vos travaux

Pierre-André BONJOUR Sarl Chemin du Cottin 1041 BOTTENS Tél. / Fax: 021 881 42 50 Nate: 079 436 73 21 E-mail: pabonjour@bluewin.ch	Plâtrerie Peinture (intérieur et extérieur) Maçonnerie Carrelage Sanitaire Parquet et sol flottant
---	--



Pompes Funèbres Générales SA

Edmond Pittet
Montoie, St-Roch, Paroisses, Domicile
Jacky et Nicole LEYA-SCHWYN
Grand-Rue 7 - 1040 Echallens

021 882 20 22 Permanence 021 342 20 20
Bottens: Alain Panchaud 021 881 35 32 ou 079 283 31 22

Petites anecdotes

et faits divers du Gros-de-Vaud

elle bocque

Fr 20.- s/fact.
port compris
s'adr. à Gilbert Garzoni
1041 Bottens



Dans nos familles

ÉTAT CIVIL DU 26 SEPTEMBRE 2012 AU 15 JANVIER 2013

Naissances

Adrian Aad Lopez, né le 20 septembre 2012, fils de Irène Lopez Velazquez et Imad Aad
Anaïs Aad Lopez, née le 20 septembre 2012, fille de Irène Lopez Velazquez et Imad Aad
Gabriel Henri Thuner, né le 13 octobre 2012, fils de Christèle Thuner et Nicolas Ducret
Emmy Jade O'Brien, née le 23 octobre 2012, fille de, Damaris et Damien O'Brien
Margaux Marcellin, née le 25 octobre 2012, fille de Maude Marcellin
Natacha Marcellin, née le 25 octobre 2012, fille de Maude Marcellin
Ana Rodriguez, née le 9 novembre 2012, fille de Liz et Christophe Rodriguez
Théo Chédel, née le 15 novembre 2012, fils de Tamara Chédel
Matilde Frieza Monteiro, née le 20 novembre 2012, fille de Karine Conduto Frieza Monteiro et Paulo Marques Monteiro
Kim Di Bucchianico, née le 30 novembre 2012, fille de Thi Thu Thuy Tran Di Bucchianico et Alessandro di Bucchianico
Alice Bezençon, née le 2 décembre 2012, fille de Céline et Marc Bezençon
Audrey Vulliamy, née le 4 décembre 2012, fille de Nadia et Alexandre Vulliamy



Mariages

Céline Dutoit et Marc Bezençon, se sont unis le 31 août 2012
 Kaori Ochiai et Laurent Menétrey, se sont unis le 8 décembre 2012



Décès

Bluette Bezençon est décédée le 15 octobre 2012



Concert à Bottens - Eglise catholique

DIMANCHE 10 MARS 2013 À 17 H.



Le chœur paroissial St Etienne de Bottens et le chœur Ste Cécile de Saint-Barthélemy vous invitent à venir partager leur joie de chanter lors du concert qu'ils donneront ensemble dimanche 10 mars à 17 h. à l'église catholique de Bottens.

Sous la direction de Véronique Thélin pour Bottens et de Joséphine Maillefer pour St-Barthélemy, les choristes interpréteront un choix de choeurs profanes et religieux.

Bienvenue à tous.

Information

VOL PAR EFFRACTION

En 2011, après avoir déposé plainte pour un cambriolage avec effraction à Bottens, le coupable a été identifié grâce aux relevés des empreintes par la police.

Cela vaut donc la peine, non seulement de déposer plainte pour chaque cas, mais aussi de la maintenir.

Un lésé

Isabel ' Ongles
 Isabelle Stettler
 Rte de Froideville 7
 1041 Bottens
 079 214 36 48

Garanti sans décollement

Marilou
 Coiffure Dame & Monsieur

Heures d'ouverture
 Mardi : 9h-18h Jeudi : 9h-18h30 Vendredi : 8h30-18h Samedi : 9h-15h
 Tél : 021 881 21 89

Nouveau découpage territorial des paroisses catholiques



Pour faire suite aux nombreuses fusions de communes, une réorganisation territoriale des paroisses

catholiques a été mise en place par la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD), avec l'accord des Conseils de paroisse.

Dans notre région, cette réorganisation a engendré de profondes mutations, en particulier pour la commune de Montilliez. En effet, les villages de Dommartin, Naz et Sugnens, précédemment rattachés aux paroisses de Poliez-Pittet et Echallens

sont rattachés depuis le 1er janvier de cette année, avec le village de Poliez-le-Grand, à la paroisse de Bottens. (Décret du 22 octobre 2012 de Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg).

Alain Panchaud, Président de paroisse

Alors président?

Cette nouvelle rubrique permettra au président (à la présidente) de chacune de nos sociétés bottanaises d'exprimer ses joies, ses soucis, ses ambitions, et même ses rêves.....

FC Bottens - Christian Panchaud



-Alors, président, 2012 fut-il une bonne année ?

-Oh oui! Notre 1^{ère} équipe, qui vit sa deuxième saison en 3e ligue est 4e, à 6 points du leader et, en coupe vaudoise,

a résisté jusqu'aux huitièmes de finale. Mais je suis surtout heureux d'observer que notre entraîneur, Alexandre Guignard effectue un travail de fond remarquable, notamment en inculquant des valeurs sportives à l'équipe ce qui nourrit un état d'esprit superbe. Même les arbitres qui officient à Bottens y sont sensibles. En outre, notre effectif est à 80% composé de joueurs du cru, et notre 2^{ème} équipe dirigée par Raphaël Delisle forme une assise «clubiste» plus qu'exemplaire.

-Pas de soucis alors ?

-Quelques-uns quand même : je me serais bien passé de déposer 6 fois plainte pour des déprédations à nos installations et de devoir me rendre au tribunal.

Dans un autre domaine, la problématique des juniors qui abandonnent le football à 16 ans paraît sérieuse. Elle pourrait nous contraindre à fusionner,

ce qui est ma hantise. Pour l'instant, Bottens ne s'en sort pas mal. Francement, vous viendriez assister à une partie Gros-de-Vaud 8 contre Gros-de-Vaud 5 ?

-Tu es Président depuis 6 ans (d'un club qui a 77 ans). Dois-tu investir beaucoup de temps dans cette charge ?

-Non. Depuis que le système de convocations est organisée par l'ACVF, notre comité se réunit une fois par mois. Par contre, une présence permanente est essentielle. Il faut souvent régler vite des petits problèmes.

-Pas de soucis financiers ?

Non. Notre budget de Fr. 70'000.- est couvert à 30% par notre repas de soutien qui rencontre toujours un vif succès (350 convives cette année !), par les cotisations, par le produit de la buvette et par celui du loto, qui hélas comme tous les lotos va en s'amenuisant.

-Des projets à plus long terme ?

-Pour l'instant, nous sommes en stand-by. La mise sur pied des manifestations lors de l'Euro et du Mondial a épuisé les troupes....Mais elle nous a permis de payer cash notre part du nouvel éclairage.

-Grâce à la baguette magique de notre fée,



tu peux exaucer un vœu. Lequel ?

-La cohabitation dans les vestiaires avec les autres sociétés sportives est parfois compliquée.

La réalisation d'un vestiaire-douches vers notre buvette me conviendrait bien. On peut rêver !

-On dit que dans notre société de plus en plus individualiste, dans nos villages de plus en plus dortoirs, le rôle des sociétés locales va devenir essentiel. Qu'en penses-tu ?

-Le rôle social de notre club me semble important. Le dimanche, on vient volontiers boire l'apéro après le match de la 2, ou le café avant celui de la 1. L'entrée au terrain est gratuite, et pour beaucoup, le football est surtout un prétexte pour se rencontrer. Et c'est pour ça que je souhaite que notre FC Bottens garde le plus longtemps possible un ancrage strictement local et qu'on ne brade pas ce morceau du « patrimoine bottanais ».

Pascal Moullet



L'Histoire du jumelage



François Hostettler chauffeur, Denise Delorme et les deux maires

Faisant face aux vignobles du Beaujolais dont il n'est séparé que par la Saône, le village de Guéreins est situé dans le Département de l'Ain.

Le soleil était écrasant ce 6 juin 1993, lorsque une imposante cohorte de Guérisiens venus assister aux cérémonies officielles consacrant le jumelage des deux communes découvrit le Gros-de-Vaud. Les Bottanais, enthousiastes, avaient passé l'aspirateur dans leur chambre d'amis, mis au frais leur meilleur chasselas et identifié devant la Grande salle, un brin inquiets, leurs deux ou trois hôtes dont le nom figurait sur un bout de papier. Et puis tout s'est enchaîné... Et d'abord, une grande fête durant laquelle le maire Pierre Félisaz et le syndic Henri Panchaud apposèrent leur signature au bas de la charte d'amitié liant les deux villages. L'année suivante eut lieu le match re-

tour. Les plus valides des Bottanais rallièrent alors Guéreins en chaussant leurs Nike dans le cadre d'une course relais un brin déjantée de 220 km. Depuis, de solides liens d'amitié se sont noués engendrant une multitude d'initiatives. C'est ainsi que les écoliers, les aînés, les autorités, les footballeurs, les pompiers, les motards, les skieurs, les coureurs, les comédiens et sans doute bien d'autres se rendirent mutuellement visite.

En juin 2003 à Bottens et en 2004 à Guéreins, des fêtes mémorables célébrèrent les 10 ans du jumelage.

En 2007, une belle brochette d'invités guérisiens participèrent à notre 900e et certains sont devenus de fidèles adeptes de la fête de la patate.

Chaque année, une tradition bien française attire une délégation bottanaise: la fête des conscrits. Les natives et les natifs d'une certaine année (celle qui

1993-2013



BOTTENS - GUÉREINS

finit par 3 en 2013 par ex.), âgés de 20 à 100 ans, coiffés d'un chapeau aux couleurs bien précises, se retrouvent pour 3 jours de festivités et de liesse qui ne laissent personne indifférent : cortège humoristique, banquets, bals, partie officielle et retintou en sont les temps forts.

Enfin, les Bottanais qui régulièrement se rendent à Guéreins pour y rencontrer les amis, pour musarder au marché de Noël de Montmerle, pour visiter une foire aux chapons ou pour y compléter leur cave, ne sont pas dépaysés. Ils ne peuvent manquer l'accueillant « Espace Bottens ».

Le dernier paragraphe de la Charte stipule que : « Nos enfants assureront par leurs rencontres un avenir que nous voulons de paix et d'amitié ».

C'est aussi dans cette perspective que les organisateurs du 20^{ème} anniversaire souhaitent apporter un élan nouveau à une belle aventure qui mérite bien d'être pérennisée.

Pascal Moullet



1991 Les tout premiers conscrits bottanais



2002 Fête des conscrits

Fête du 20^{ème} anniversaire du jumelage entre Bottens et Guéreins

20 ans d'amitié et de rencontres festives entre les habitants de nos deux villages.

Cela nous donne une belle occasion de fêter cet anniversaire.

Pour vous donner envie de venir participer nombreux, le comité d'organisation vous a concocté un programme varié (voir ci-dessous). Les 15 et 16 juin 2013. Pendant deux journées, vous aurez la possibilité de faire connaissance avec nos amis de Guéreins, participer aux jeux et activités surprises pour petits et grands, vous détendre autour des apéritifs et repas conviviaux, vous recueillir lors d'une cérémonie œcuménique et assister à la partie officielle ! Dans le petit passage historique, vous pourrez prendre connaissance des débuts et des événements clé de ce beau jumelage. La charte signée par les autorités

en place des deux villages exprime les valeurs profondes qui se trouvent à la base de ce beau jumelage. Ce choix de photos illustre que la bonne humeur ne manque jamais lors de nos visites mutuelles. Prochainement, tous les habitants de Bottens recevront plus d'informations avec l'ouverture de l'inscription pour les repas.

Et si vous avez envie de donner un peu de votre temps durant les deux journées ou alors, de témoigner de l'hospitalité suisse envers les Guérinois, c'est avec plaisir que vous pourrez contacter:

Janine Panchaud au 021 882 11 73 ou
Claudio Frapolli c.frapolli@citycable.ch ou 021 883 02 90.



2003, 10^{ème} anniversaire

CHARTRE DE JUMELAGE

En ce 6^{ème} jour du mois de juin 1993 nous, habitants de Bottens et habitants de Guéreins déclarons solennellement qu'à partir de ce jour nos villages deviendront amis comme le sont nos pays.

Nos demeures seront des lieux de rencontre amicales.

Nos enfants assureront par leurs rencontres un avenir que nous voulons de paix et d'amitié.

En signe de cette amitié, les portes de nos maisons et le coeur de leurs habitants resteront ouverts.

Le Maire de Guéreins & Le Syndic de Bottens

Programme de la fête du 20^{ème} anniversaire du jumelage

SAMEDI, 15 JUIN 2013

10h00 accueil des Guérinois

14h30 inscriptions au tournoi de pétanque et début des activités surprises

15h00 début du tournoi organisé par la "Bottanaise"

19h30 apéro

20h00 repas sur inscription suivi d'un bal

DIMANCHE, 16 JUIN 2013

10h00 cérémonie œcuménique à l'Eglise Catholique

11h00 partie officielle devant l'église, suivi d'un lâcher de ballons avec concours

12h15 brunch à la Grande Salle sur inscription



2003: Jacques Delorme (†) et Jean-Daniel Bailly, les premiers présidents du comité du Jumelage.

Réponse de l'énigme N° 56



NOUVELLE ÉNIGME N° 57



Nous avons rencontré de drôles de personnages appuyés contre un mur. Sont-ils des zombies ? Se sont-ils perdus après la fête d'Halloween ? Ou celle du carnaval ? En tout cas, nous n'aimerions pas les croiser de nuit dans cette rue. Mais au fait, de quelle rue ?

Si vous avez trouvé, faites-nous parvenir vos réponses sur carte postale uniquement à l'adresse du journal :

JOURNAL CONTACT
« Concours Késako »
Mme Agnès Fivat, réd.
La Maréchaussée 8 – 1041 Bottens

Texte et photos Alain Panchaud (Alpa)

C'est au chemin du Cottin que nous avons croqué cette ancien outil agricole. Il s'agit d'une houe qui était tirée par un cheval ou une vache. On l'utilisait pour le labourage superficiel ou le défonçage. L'outil était doté soit d'un socle à une aile pour le labourage ou d'un socle à deux ailes pour le buttage des pommes de terres. Le buttage est effectué pour favoriser le bon développement des tubercules et éviter aux tiges de se coucher, il est nécessaire de ramener la terre le long des pousses de façon à former un monticule.

Nos félicitations vont à Michel et Paulette Joliat, les uniques gagnants de ce Késako visiblement difficile à trouver!

Photos



Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpègent les événements de Bottens appareil en main, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.

Diva Institut

MAQUILLAGE PERMANENT
TATTOO
ONGLERIE
EXTENSION, TEINTURE ET
PERMANENTE DES CILS

Ch. du Ru 18
1041 Bottens
078 626 72 42

Patrick SCHMALZ
ENTREPRISE GÉNÉRALE 1041 Bottens
☎ 021 881 58 12

REFLEX
FITNESS

PLATEAU MUSCULATION - ESPACE CARDIO-TRAINING
COURS COLLECTIFS

Suivi complet - Vêtements de sport Yalouz
Compléments alimentaires - Plan conseil en nutrition
REFLEX FITNESS, Carole Vincent, ch. de la Louye 2 1041 Bottens
Tel. Fax +41(0)21 881 16 08 / www.reflexfitness.ch

Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

Choeur, la Clé de Sol



Bottanaises, Bottanais, l'heure est grave ; la Clé de Sol se meurt.

En effet, depuis 29 ans, le choeur mixte la Clé de Sol, anime, avec plus ou moins de bonheur, les événements de notre village, et le représente dans les fêtes régionales. Et c'est toujours avec une certaine fierté, et une bonne dose d'enthousiasme que nous défendons nos couleurs.

Mais, suite à la démission de plusieurs membres, pour causes d'âge, de santé ou de lassitude, nous nous retrouvons dans une situation de manque d'effectifs important. En effet, n'étant pas des choristes très performants, il est difficile d'être crédibles à 2 ou 3 par registre.

Nous trouvons tous qu'il serait dommage que la Clé de Sol s'arrête l'année de ses trente ans. Les Mayas avaient pronostiqué la fin du monde en général mais pas la nôtre en particulier.

Aussi, pour ne pas mourir, nous avons décidé, de fêter notre 30^{ème} en revisitant les chansons des années 80, qui accompagneront nos premiers balbutiements.

Mais pour cela, il nous faut des renforts ; aussi, j'invite tous les « boys ou girls-band » potentiels à nous contacter ou nous rejoindre au plus vite, car du résultat du recrutement dépendra la survie ou non de la Clé de Sol. Merci d'en prendre note et de faire suivre c'est appel.

Georges Longchamp

La Bottanaise - club de pétanque



Même si l'hiver n'a pas dit son dernier mot, que février est généralement le mois le plus froid de l'année, c'est bientôt le printemps et les activités extérieures vont pouvoir reprendre leurs droits.

La Bottanaise, le club de pétanque local, reprendra ses activités mercredi 24 avril avec son assemblée générale.

Dès cette date, si vous avez envie d'essayer, de partager un moment de détente en soirée, venez nous retrouver chaque mercredi soir dès 20 heures à côté

du terrain de foot (en principe de fin avril à début octobre).

Dans le cadre des festivités qui marqueront le 20^{ème} anniversaire du jumelage de Bottens avec Guérens, la Bottanaise organisera son traditionnel tournoi de pétanque en doublettes le samedi 15 juin 2013. Vous y êtes attendus nombreux (des infos suivront).

Michel Allaz, président

Fête de la patate

Réservez déjà: Vendredi 6 et samedi 7 septembre 2013



PLANTATION DES PATATES : SAMEDI 13 AVRIL !

Chacun est invité à participer à la plantation des pommes de terre samedi 13 avril dès 9 h.30 sur le champ au chemin de la Soucettaz (parking vers l'église catholique).

Les enfants pourront planter leurs pommes de terre. Ils pourront choisir des plants de diverses variétés, les mettre en terre, marquer l'endroit afin de pouvoir venir les récolter lors de la Fête de la Patate en septembre.

Sur place: apéritif offert par la Commune de Bottens

En cas de mauvais temps, la plantation sera reportée au samedi 20 avril.

LA CHANDELEUR

"La Petite Bretonne" de Bottens propose sa Crêperie d'un soir le **1er Mars 2013 dès 18.30h** à la buvette de la grande salle de Bottens. C'est l'occasion de déguster, dans une ambiance iodée de véritables crêpes et galettes de Bretagne à la carte ainsi que la soupe de poisson maison de la Pointe du Raz...

Sur réservation, depuis le 2 février 2013
au 079.771.16.24



Nicolas Frossard

Paysagiste

1041 Bottens

Tél. 021 881 30 92 Natel 079 458 82 33

- ▶ Créations et aménagements de jardin
- ▶ Entretien
- ▶ Taille, élagage
- ▶ Plantations

La deuxième guerre mondiale-Archives et témoignages de Bottens

5 ÈME PARTIE



UNE SOCIÉTÉ DANS LA TOURMENTE : LA BOVINE

Les génisses de Bottens pâturaient en été traditionnellement du côté de Mouthe, en France sur une propriété louée par le syndicat d'alpage bovin de Bottens (la Bovine) à une comtesse (!) . Il dut dès le début des hostilités faire face à une situation cahotique. (Ci-dessous, un résumé des archives de la société alterne avec des témoignages d'aînés du village en caractère gras.)

En 1940 le syndicat reçut tardivement une autorisation fédérale d'alper en France, mais la plupart de ses membres avaient pris d'autres dispositions, vu l'incertitude.

(cf. FAL 24.07.1940)

« En 1940, 46 bêtes seulement sont montées, avec un mois et demi de retard »

« Chaque membre assurait à tour de rôle le contrôle du bétail, des installations et surtout du berger français. Un jour, il manquait une génisse. On a retrouvé sa carcasse à l'automne en vidant les fumiers. Le berger français, lui, avait disparu depuis longtemps.... »

En 1941 : montée autorisée

« Les génisses voyageaient en train de La Sarraz jusqu'à Vallorbe.

Puis, sur la montée, les bêtes se mélangeaient aux voitures. C'était la corrida »

En 1942 et 1943 : Aucune autorisation. Les propriétaires placent avec difficultés leur bétail en Suisse. En outre, les Français, par l'intermédiaire des Allemands, revendiquent le retour des pâturages loués depuis longtemps par la Bovine.

« Nos génisses étaient transportées par train depuis Lausanne. Dès Martigny, on entamait la montée du col du Saint-Bernard. Dans Martigny, une génisse provoque le désordre en pénétrant dans uneboulangerie . Puis une bête plonge dans la Dranse. On la sauve

in extremis. Mais elle est morte peu après. Au Saint-Bernard, nos bêtes, peu familiarisées avec les talus valaisans, se blessaient souvent »

En 1944 : Nouvelle autorisation pour 117 têtes de bétail. Mais il faut à grands frais racheter tout le matériel qui a disparu.

« A la frontière, les sentinelles allemandes nous confisquaient nos cartes d'identité. On devait les aligner soigneusement sur une table. On avait l'obligation de suivre un itinéraire bien précis jusqu'au chalet. Un fois, les soldats allemands ont volé le tonneau de vin fixé sur le char, sans que le



Bovine 1934



Bovine vers 1935

conducteur ne s'en aperçoit. Au retour, il n'y avait plus personne dans le local de garde à la frontière. On a juste retrouvé nos papiers d'identité entassés pêle-mêle. »

« On a craint la mort du syndicat » (Extrait du PV du syndicat: « Les neiges de ce beau Valais, la fine et délicate goutte de ses coteaux et les gracieuses Valaisannes aux mouchoirs multicolores semblent avoir accaparé quelques-uns de nos sociétaires ! »)

« Juste après la guerre on allait, nous, vers Saint-Claude. C'était sinistre. De nombreuses fermes avaient été rasées, voire incendiées »

Pascal Moullet

VALLORBE. — Paëge franco-suisse. — (Corr. parl.) — Après de longues négociations entreprises par M. Jaillet-Combe, notaire à Vallorbe, auprès du gouvernement français, puis auprès des autorités allemandes d'occupation, les syndicats d'alpage intéressés ont reçu l'autorisation de conduire leur bétail dans des pâturages situés en territoire français. Cela permettra à beaucoup de nos agriculteurs de ménager leur provision de fourrage pour l'hiver. Les syndicats de Ballaigues, Lignerolle, Bottens, Arnex, Echallens, La Chaux ont profité de l'autorisation. Ainsi plus de six cents têtes de bétail ont passé lundi à la douane du Reposoir et près de deux cents à celle de Vallorbe-Route.

(FAL 24.07.1940)

Qui sont nos annonceurs?

Poulets rôtis



Alain Steiner, figure bien connue du Gros-de-Vaud a quitté son travail après 40 ans chez Edipresse, suite à une restructuration économique. Se trouvant encore trop jeune pour cesser toute activité, il décide de chercher un nouveau job et son choix se porte sur la cuisine en attendant la retraite.

Il faut savoir que c'est un domaine qu'il affectionne depuis longtemps. L'occasion d'acheter une remorque-grill se présente et c'est décidé, il se lance dans la vente des poulets rôtis. Renseignements, approches auprès de différentes communes, contacts divers, tout est prêt pour commencer ce nouveau défi accompagné de sa fille Maude. Il commence par deux communes, soit lundi Poliez-le-Grand et mardi Bottens. Dès ce printemps, il sera également à disposition dans d'autres villages.

Dès le début, les gens s'arrêtent en tant que curieux, amis ou tout simplement attirés par les odeurs alléchantes de la volaille grillée. Ces volatiles suisses viennent de

chez Bell. Ils sont élevés au sol et pèsent environ 900 grammes. Évaluer la quantité de poulets à griller n'est pas simple. L'endroit, le temps (pluie, neige), les vacances scolaires et les fins de mois sont des aspects dont il faut tenir compte, mais dans l'ensemble Alain est content de sa nouvelle occupation.

Sa remorque blanche peinte de deux poulets déjantés, fait désormais concurrence aux camions rouges



«Max poulets» de la Maison Bell qui sillonnent la Suisse.

Midi et soir vous pouvez acheter votre poulet ainsi qu'en accompagnement, si vous le désirez, des pommes de terre rôties ou de chips. Si ce n'est pas encore fait, laissez-vous séduire par cette odeur de grillade qui attise notre appétit. Vous pouvez également passer une commande par téléphone.

La remorque d'Alain peut être louée pour toutes manifestations publiques ou privées. Si vous ne voulez pas cuisiner vous-même, il se met volontiers aux fourneaux.

Bon appétit !

Texte et photo Brigitte Caboussat

Poulets rôtis

Tous les lundis à Poliez-le-Grand
(devant la Maison de commune)

Tous les mardis à Bottens
(devant la Grande salle, côté route cantonale)

A votre service les 2 jours (sauf jours fériés):
à midi (11h - 13h) et le soir (17h - 19h)
ou sur réservation

GRIL MOBIL pour poulets - rôtis - saucisses
à votre disposition pour manifestations, repas d'entreprises et autres
ou location de la remorque, ainsi que d'une broche pour rôtis (70 kg)
et de poêles à paëlla avec brûleurs



Le Moutz - Tél. 079 217 17 92
email: asniala@yahoo.com

Fiona de Marval-artiste peintre

La rédaction de Contact est toujours à l'affût d'une histoire ou d'un destin à raconter concernant les habitants de Bottens. Chacun peut un jour ou l'autre devenir célèbre, créer quelque chose ou participer à un événement hors du commun.

C'est ainsi que l'histoire de Fiona de Marval est venue aux oreilles de la rédaction. Fiona est une artiste peintre, qui peint principalement des chevaux, ses oeuvres sont magnifiques et elle prépare une exposition pour bientôt. Nous lui avons donc demandé de se présenter et de vous raconter son histoire.

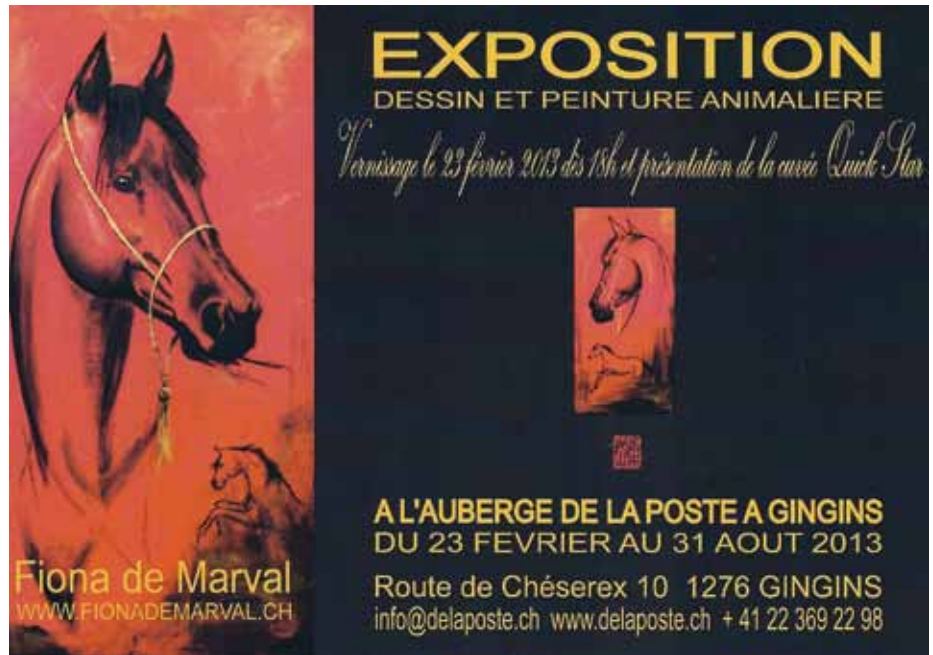


Passionnée par la nature, les animaux et la campagne, je suis tombée sous le charme de Bottens et y ai élu domicile avec mon cheval en 2000.

Depuis ma tendre enfance, je dessine et m'intéresse à toutes sortes d'arts ce qui m'a amené à suivre une carrière artistique dans le milieu de la décoration.

Alors que j'avais énormément dessiné durant toutes mes années de scolarité, j'ai gentiment arrêté en entrant dans le monde du travail, submergée par la vie.

En 2010, je décide de remédier à



ce manquement et commence à réunir des photos de mon travail de dessinatrice.

Je réalise des portraits d'animaux, des peintures murales, projets de logos, cartes de vœux personnalisables et autres. Chaque dessin ou peinture que je réalise est une belle rencontre avec quelqu'un qui comme moi a une relation particulière avec un animal qui lui est cher, qui l'accompagne ou l'a accompagné un bout de chemin.

Étant dans le milieu équestre, j'ai énormément de travaux sur les chevaux, mais ne vous méprenez pas, j'ai autant de plaisir à dessiner tous les autres animaux, qu'ils soient à poils, plumes, écailles et j'en oublie sûrement.

J'organise prochainement une

exposition qui aura lieu à l'Auberge de la Poste à Gingins. Cette dernière se situe juste au-dessus de Nyon.

Je vous invite donc à visiter mon site www.fionademarval.ch et même à venir me rencontrer dans mon petit atelier à la Forge si mon travail vous intéresse. Au plaisir de vous accueillir.

Fiona de Marval

Un tirage au sort aura lieu lors du vernissage et le gagnant recevra un portrait de la tête de son cheval, chien ou chat réalisé au fusain sur une toile de 40 x 50 cm.

Le tableau se fera en live à l'Auberge de la Poste le samedi 2 mars 2013 dès 10h.

Le labyrinthe 2012



En général, pour les vacances d'été, les gens choisissent une destination où la grande bleue est à portée de mains pour se baigner ou explorer des fonds marins. Cette année, si aucun projet était à l'ordre du jour, pas de souci, «la grande verte» vous tendait les bras.

Pour la onzième année d'affilée, Christian et Béatrice Siegenthaler ainsi que la jeunesse familiale ont préparé un labyrinthe sur le thème des poissons de la mer. Comme d'habitude, cette préparation a demandé de la réflexion, de la précision aussi bien sur papier qu'en passant un motoculteur sur les jeunes plants d'une hauteur d'environ 5 cm. Avant de pouvoir profiter de cet espace, il y a encore bien des heures pour l'entretien du jeu estival de Bottens, connu loin à la ronde.

Pour nager dans la grande verte, pas besoin de maîtriser les différentes nages, la marche suffit. Par contre, les poissons étaient entremêlés et les postes numérotés du concours, plus difficiles à trouver. Malgré tout, vous êtes nombreux à avoir poinçonné les six postes du concours. Puis, c'est la récompense, le coin pique-nique et grillades nous permet de prolonger ce moment merveilleux.

cette même place, un petit char arborant une palette de couleurs chaudes attire notre attention visuelle et gustative.

Résultat du concours: 1er prix: un vol en avion pour Kevin Gallay de Genolier. 2ème prix: Nathalie Dutoit d'Echallens, 3ème prix: Dorian Magnin de Poliez-le-Grand.

Bravo à tous !

Sur le chemin du retour, un arrêt aux fleurs et en quelques coups de couteau vous réalisez votre propre création. Sur

Brigitte Caboussat

Festi'Parc



intempéries, une annulation pourrait être décidée quelques jours avant la manifestation).

Des artistes se produiront sur une scène de 18 à 23 heures. La programmation définitive sera communiquée ultérieurement par un « tous ménages » distribué aux habitants de Bottens. Le premier concert sera réservé aux enfants (petits et grands !), suivi de 2 groupes (chanson française et rock). Entre les différents concerts, nous souhaitons offrir la scène à des artistes locaux (musiciens ou autres), qui souhaiteraient nous faire découvrir leurs créations. Les artistes en herbe intéressés à se produire peuvent dès à présent nous contacter.

Des stands vous permettront aussi de vous restaurer et vous désaltérer, sur le pouce ou assis aux endroits que nous réserverons à cet effet.

Les chemins bordant le petit parc seront fermés à la circulation toute la journée. Nous vous invitons dès lors à vous rendre à pied à cette manifestation. Les personnes venant de l'extérieur pourront garer leur véhi-

cule à la grande salle. Une signalisation sera mise en place à l'attention des festivaliers et des riverains.

L'organisation de Festi'Parc requiert de nombreuses tâches, et c'est volontiers que nous accueillerons des personnes bénévoles pour les associer à la réussite de cette soirée un peu folle. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter! (Un repas et une boisson seront offerts aux bénévoles).

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux à l'occasion du Festi'Parc 2013, et remercions d'avance les riverains de ne pas nous tenir rigueur pour les nuisances sonores qu'ils pourront éventuellement ressentir durant ces quelques heures !

Christian Lambelet

Cette année, Bottens va Fêter la musique avant tout le monde !

Une Fête de quartier qui permet de tisser des liens, des personnes motivées qui se découvrent des affinités, il n'en fallait pas plus (après quelques verres quand même...) pour esquisser le projet d'un mini festival musical gratuit au petit parc de jeux public du chemin du Rû.

Après avoir obtenu l'aval et le concours de la Municipalité, le comité d'organisation de Festi'Parc peut maintenant vous annoncer que ce premier festival aura lieu le samedi 25 mai 2013 dès 17h (en cas de fortes

Contact scène et artistes :

Valéry Plouhinec
079/771.16.24
sylvieetvalery@bluewin.ch

Contact administration et bénévoles :

Michel Allaz
079/668.36.19
m.allaz@bluewin.ch

Adresses utiles & Sociétés de Bottens

Ces listes sont publiées une fois par année en février. Veuillez vous référer à ce Contact N°57 ou sur le site www.bottens.ch



Michel Rime SA

 Chauffage
  Energies renouvelables
 Sanitaire
  Conduites en fouille

♦ Maîtrises fédérales
 Sébastien Allaz

Ch. de la Clopette 7, 1040 Echallens Tél. 021 881 11 70 info@rimesanitaire.ch

FERBLANTERIE COUVERTURE



PHILIPPE BAVAUD Sarl

ENTRETIEN DE TOITURES
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

TÉL. 021 881 50 60
1041 BOTTENS NATEL 079 412 25 48

Le Garage Des Champs fête ses 40 ans

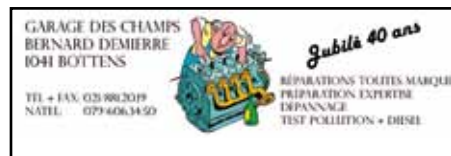


Bernard Demierre a 22 ans quand il crée son propre garage dans la maison de ses parents. Il a 200 francs en poche et sa caisse à outils à la main. La première année, il n'a même pas de local et répare les voitures dans la cour de la maison. Il construit

un atelier l'année suivante. Mais les débuts sont difficiles. Les clients pensent que puisqu'ils le connaissent de longue date, il peut faire les réparations par amitié et oublie de le payer. Il est parfois découragé.

Etre patron n'est pas aussi facile qu'on l'imagine. Il travaille sans compter ses heures. Il lui est même arrivé de s'endormir sur un moteur qu'il était en train de réviser ! Il n'a pas d'horaire, essayant tant bien que mal de satisfaire les demandes parfois exigeantes des clients.

Malgré des années « rock and roll », il persévère. Il s'adapte à l'évolution des moteurs, s'équipe des appareils et des outils nécessaires. Il répare toutes les marques, prépare les véhicules pour l'expertise, fait les tests pollution + diesel et court la région pour dépanner.



Sa passion pour les voitures est dévorante mais il a une autre passion, celle des juke-boxes, qu'il achète, démonte, répare, remonte et revend à d'autres amateurs.

Les années passent et les choses s'améliorent pour lui, sa clientèle s'agrandit et lui est fidèle. Chose étonnante, les clients de Bottens sont en minorité ! Situé à la route de Lausanne 7, après l'entreprise Pittet, derrière la grande salle, peut-être l'enseigne n'est-elle pas très visible. N'hésitez pas à faire les quelques mètres qui le sépare de la route principale pour le découvrir.

Texte et photo Agnès Fivat

Bottens fête sa première centenaire

LYDIA TZAUT



P. Riva



Non, ce vendredi 1 février 2013 n'est pas une date comme les autres. C'est celle de l'anniversaire de la toute première centenaire de notre village. Une petite et chaleureuse cérémonie a été mise sur pied à cette occasion au café de l'Ecusson vaudois.

Entourée de sa famille qui entretient des liens très étroits et affectueux avec elle, Madame Lydia Tzaut, rayonnante, a écouté avec beaucoup d'attention et de plaisir, le message du futur Préfet de notre district, M. Des-sauges, ainsi que celui de notre Muni-

cipalité. Notre conseillère d'Etat, Mme Béatrice Métraux, ainsi que notre syndic M. Philippe Ruchat, hospitalisé, avaient également fait parvenir leurs vœux.

Voici quelques extraits des discours entendus :

« Vous êtes née à Bottens, le 1er février 1913 dans une famille paysanne d'une fratrie de 6 enfants.(...) A 16 ans, vous partez pour Lausanne entreprendre une formation de couturière.

En 1937, vous épousez M. Chate-

lan de Bretigny et vous donnez naissance à Roland en 1939 et à Mireille en 1940.

Plus tard, seule avec deux enfants en bas âge, vous parcourez courageusement à pied et à vélo la campagne vaudoise pour y offrir vos services en tant que couturière. (...)

Vos enfants, la couture, les paysannes vaudoises et le chœur mixte ont été vos centres d'intérêt. A quoi il faut ajouter plus tard les voyages à l'étranger, effectués souvent avec votre fils.

Aujourd'hui, vous vivez dans un coquet appartement du chemin des Planches, au troisième étage et sans ascenseur. Vos enfants vous rendent visite à tour de rôle durant la semaine. Toujours active, vous faites vos repas vous-même, les enfants se chargeant de remplir le frigo (...)

Jouissant d'une santé de fer, vous êtes une lectrice assidue de 24 Heures, de magazines et vous triez les photos. (...)

Notre chance aujourd'hui est de pouvoir vous entourer de notre affection et vous dire notre admiration, vous qui avez su donner sans attendre et recevoir sans prétendre, vous êtes pour beaucoup valeur d'exemple.»

Après la distribution des cadeaux, trois municipaux se sont encore exprimés, établissant notamment un parallèle entre la vie de Madame Tzaut et les inventions des cent dernières années. Et de conclure : « Coco Chanel a dit : personne n'est jeune après 40 ans, mais on peut être irrésistible à tout âge. C'est votre cas, Madame, car vous êtes sociable, facile à vivre, attachante, agréable. Tant de qualités qui assurément vous protègent ».

La rédaction de Contact a été ravie de participer à cet anniversaire plein d'émotion.

Pascal Moullet

Nous y étions...et vous?

Chantée de Noël du Collège des Lionceaux



Nouvel-An "Hippie", JEUNESSE DE BOTTENS



Un jour à Bottens...

Faites vivre cette rubrique photo en nous envoyant une photo prise à Bottens. Originale, jolie ou insolite...

Photos P. Riva

Adresses utiles

Conseil Communal

Président (jusqu'à juin 2013)	Lucien ECOFFEY	079 263 06 47
Vice-Président	Georges LONGCHAMP	079 223 18 82
Secrétaire	Céline OYON	078 634 85 23

Municipalité

Syndic	Philippe RUCHAT	079 439 44 47
Municipaux	Christian JAQUIER	079 503 52 40
	Dominique NICOD	079 504 71 92
	Xavier PANCHAUD	078 627 36 57
	Carine DELPIERRE	079 383 60 62
Administration	Lu*-Ma-Je-Ve 7h30-11h	021 881 15 41
	Me* 14h-16h	Fax 021 882 22 36
	*sauf vacances scolaires	
	Email: bottens@citycable.ch	www.bottens.ch
Bureau de vote	10h-11h à la Maison de commune	
Boursier	Fabrice BOBER	079 479 79 74
	Bureau ouvert le lundi de 19h-20h	
Employé d'exploitation	Claude-François LONGCHAMP	079 709 12 46

Divers

Commandant du feu	Sébastien ALLAZ	079 332 40 79
Justice de Paix	Rue du Lac 2 - 1400 Yverdon	024 557 65 35
Centre Social Régional (CRS) et	Rue des Champs 5 - 1040 Echallens	021 886 12 80
Agence Assurances Sociales (AAS)	email CRS: crs@prilly.ch	Fax 021 886 12 81
	email AAS: info@aas-echallens.ch	
Centre médico-social (CMS)	Pl. du Petit-Mont 6 - 1052 Le Mont	021 651 60 70
du Mont		Fax 021 651 60 71

Locations

Salle Paroissiale	Anita ALLAZ, réservations	021 881 39 66
Congélateur	Mireille AESCHBACHER	021 544 20 17
Refuge	Consultation des dates disponibles sur le site	www.bottens.ch
	Demande de location auprès de l'administration	021 881 15 41
	Mireille AESCHBACHER, intendance	021 544 20 17
Salle polyvalente	Fernanda DE PINHO, conciergerie	078 739 59 58

Déchetterie Horaire: Samedi 10h-12h Mercredi 18h-19h30

Paroisse Catholique

Abbé Christophe Godel	Cure de Bottens	021 881 35 41
Abbé Jean-Jacques Agbo		021 881 12 11
Secrétariat décanal	Echallens	021 882 22 52
Alain Panchaud	Président	021 881 35 32

Paroisse Protestante

Martine Sarasin	Pasteure	021 807 29 73
-----------------	----------	---------------

Etablissements scolaires

Echallens	Pierre-Alain DEMIERRE, Directeur	021 557 18 88
Poliez-Pittet	Philippe WIDMER, Directeur	021 886 32 00
Groupeement primaire de Bottens	Philippe WIDMER, Directeur	021 886 32 00

Sociétés de Bottens

Association des paysannes vaudoises

Florence Deschenaux, resp. Bottens	079 606 06 38
Marlène Martin, présidente	021 881 13 70

Clé de Sol, chœur mixte et théâtre

Sylvianne Bailly, présidente	021 881 65 83
------------------------------	---------------

FC Bottens

Christian Panchaud, président	021 881 46 64
-------------------------------	---------------

Mouvement du Centre (junior foot)

Jean-Pierre Hugentobler, président	079 639 09 84
------------------------------------	---------------

Société de gym de Bottens jeunesse et dames

Nathalie Freymond, présidente	021 881 55 69
Séverine Caillet, resp. jeunesse	079 377 50 88
	sev.caillet@bluewin.ch

Gym douce

Denise Henneberger, responsable	021 881 16 85
---------------------------------	---------------

Gym tonic

Gladys Bober, responsable	021 881 12 66
---------------------------	---------------

Jeunesse

Cédric Panchaud, président	079 414 97 42
----------------------------	---------------

Chœur mixte catholique St-Etienne

Anita Allaz, présidente	021 881 39 66
-------------------------	---------------

Ski Club de Bottens

Stéphane Sauvageat, président	021 903 40 32
-------------------------------	---------------

Volleyball club BOPP

Marie-José Liechti, présidente	021 882 18 55
--------------------------------	---------------

Volley-détente mixte

Nicolas Porchet, responsable	079 635 50 32
------------------------------	---------------

Société d'attelage (Ecurie de la Clâtre)

Carole Nicod	079 430 94 58
Florence Nicod	079 287 68 14
Laetitia Nicod	078 629 01 85

Le troc de Bottens

www.trocobbottens.ch

Line Andreoni	079 449 07 42
---------------	---------------

Jumelage Guéreins

Claudio Frapolli, président	021 883 02 90
-----------------------------	---------------

La Bottanaise, club de pétanque

Michel Allaz, président	021 881 39 66
-------------------------	---------------

Liste des manifestations 2013

M A R S

1er mars	Chandeleur	La petite Bretonne	Salle polyvalente
9 mars	Soupe de Carême oecuménique	Paroisses	Salle Polyvalente
15 mars	Loto	Gym dames	Salle Polyvalente
31 mars	Course aux oeufs	Jeunesse	Salle Polyvalente

A V R I L

13 avril	Plantation des patates	La Patate	Salle Polyvalente
26 avril	Dîner de soutien	FC Bottens	Salle Polyvalente

M A I

1 ^{er} mai	Troc	Troc Bottens	Salle Polyvalente
4 mai	Fournée des boulangers	Boulangers Sympas	Four de la cure
9 mai	Thé vente	Paroisse de la Haute-Menthue	Salle Polyvalente
25 mai	Festi' Parc	Quartier du Ru	Petit Parc, au Ru

J U I N

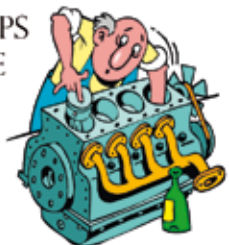
15 juin	Tournoi de pétanque	La Bottanaise	Buvette du Foot
15-16 juin	20 ans du Jumelage	Jumelage	Salle Polyvalente

A O Û T

1 ^{er} août	Fête nationale
----------------------	----------------

GARAGE DES CHAMPS
BERNARD DEMIERRE
1041 BOTTENS

TÉL + FAX: 021/881.20.19
NATEL: 079/606.34.50



Jubilé 40 ans

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
PRÉPARATION EXPERTISE
DÉPANNAGE
TEST POLLUTION + DIESEL

Petites annonces

MARCHÉ DE NOËL

Chers Visiteurs, c'est avec grand plaisir que nous vous avons accueillis à notre Marché de Noël, malgré des circonstances exceptionnelles. Nous vous en remercions de tout coeur et vous attendons les 30 novembre et 1er décembre 2013 à la Buvette de la Grande Salle pour le 19ème Marché Artisanal de Noël.

PETITS TRAVAUX

Homme portugais dynamique et avec de l'expérience, cherche petits travaux de maçonnerie, peinture ou entretien de jardin.
Tél: 076 739 04 31

Pour insérer votre petite annonce, veuillez contacter le journal à l'adresse: journalcontact@bottens.ch

IMPRESSUM JOURNAL CONTACT

Rédactrice en chef
Agnès Fivat : 021 881 16 28

Mise en page et envoi de vos articles
Patricia Riva: 079 624 91 21
journalcontact@bottens.ch

Rédacteurs
Pascal Moullet 021 881 24 09
Marie-Thérèse Allaz 079 457 65 81
Brigitte Caboussat 021 881 28 13

Publicité
Brigitte Caboussat 021 881 28 13
kboussm100@gmail.com

Impression
Imprivite SA-Renens

Le journal Contact paraît 3 fois par année et est distribué comme «Tous ménages». Les articles doivent être envoyés à la date mentionnée en première page jusqu'à 17h. Passé ce délai ils ne pourront plus être pris en considération.

Echallens

boutique

ESPACE homme
femme

www.espacehomme.ch

LE MOINE

BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINÉRALES
CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

«TONTON»
Meylan Philippe
019 676 32 77

«LE MOINE»
MARTIN PIERRE
079 435 12 90

boissons.gvd@romandie.com

4, ch du Pay - 1041 Poliez-Pittet

tél/fax: 021 881 53 33

MEP
Monge & Partners S.a.r.l.
Depuis 1994

Etanchéité des réservoirs, piscines
Réfection des bétons, terrasses et balcons
Revêtement de sol sans joints
Joints sur éléments préfabriqués

Chemin des Planches
1041 Bottens

Tél. 021 881 29 70
Fax 021 881 63 31
Natel 079 446 17 70

www.mep-etancheite.ch

E-mail: mongepartners@freesurf.ch



Quand partenariat rime avec confiance

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège

Rte St-Germain 3
1042 Assens
Tél. 021 886 06 06
Fax 021 886 06 07

Agences

Rte de Lausanne 10
1033 Cheseaux
Tél. 021 847 00 47
Fax 021 847 00 48

Rue du Centre 21
1023 Crissier
Tél. 021 632 54 54
Fax 021 632 54 55

Rue de la Mèbre 4
1020 Renens
Tél. 021 631 02 02
Fax 021 631 02 03

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN